

## «DRESDNER BANK MONACO»

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 10.000.000 Euros  
Siège social : 24, boulevard des Moulins - 98000 Monaco

<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 EN MILLIERS D'EUROS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2006</b>
<b>ACTIF</b>		
Caisse, Banque Centrale .....		214
Créances sur les établissements de crédits .....	<b>2 ET 4</b>	26.953
Opérations avec la clientèle.....	<b>3 ET 4</b>	198
Obligations et autres titres à revenu fixe .....		
Actions et autres titres à revenu variable .....		
Participations et autres titres détenus à long terme .....		
Parts dans les entreprises liées .....		
Immobilisations incorporelles .....	<b>5</b>	684
Immobilisations corporelles.....	<b>5</b>	840
Autres Actifs .....	<b>6</b>	95
Comptes de régularisation .....	<b>7</b>	48
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>1</b>	<b>29.032</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes envers les établissements de crédit .....	<b>2 ET 4</b>	116
Opérations avec la clientèle.....	<b>3 ET 4</b>	20.223
Dettes représentées par un titre.....		
Autres passifs.....	<b>6</b>	161
Comptes de régularisation .....	<b>7</b>	325
Provisions pour risques et charges.....		
Provisions pour risques bancaires généraux.....		
Capitaux propres hors FRBG .....		8.207
Capital souscrit .....		10.000
Primes d'émission .....		
Réserves.....		
Report à nouveau .....		
Résultat net de l'exercice (+/-).....		- 1.793
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>	<b>1</b>	<b>29.032</b>
	<b>NOTES</b>	<b>2006</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement .....		149

**COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2006  
EN MILLIERS D'EUROS**

	NOTES	2006
Intérêts et produits assimilés.....		392
Intérêts et charges assimilés.....		- 154
Revenus des titres à revenu variable.....		
Commissions (produits).....		19
Commissions (charges).....		- 33
Gains sur opérations de portefeuilles de négociation.....		
Gains sur opérations de portefeuille de placement et assimilés.....		
Autres produits d'exploitation bancaire.....		1
Autres charges d'exploitation bancaire.....		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>		<b>225</b>
Charges générales d'exploitation.....	8	- 1.925
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	6	- 93
<b>RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION.....</b>		<b>- 1.793</b>
Coût du risque.....		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>		<b>- 1.793</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....</b>		<b>- 1.793</b>
Résultat exceptionnel.....		
Impôts sur les bénéfices.....		
<b>RESULTAT NET.....</b>		<b>- 1.793</b>

### 1-1 Introduction

Les états financiers de la Dresdner Bank Monaco Sam sont établis en accord avec la réglementation applicable aux établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions franco-monégasques et du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire.

### 1-2 Présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux dispositions prévues pour l'établissement des états annuels et tient compte de l'évolution de l'activité survenue suite à l'agrément de la Dresdner Banque Monaco SAM en qualité de Banque sous le numéro 2006-04 en date du 15 mars 2006.

### 1-3 Principes et méthodes comptables

#### a. Conversion des comptes libellés en devises

Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change en fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat. Opérations de change au comptant et à terme : A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée. Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

## b. Risque de crédit

Le risque de crédit est géré dans le respect du CRB 2002-03 du 12 décembre 2002.

Les concours accordés aux clients sont essentiellement des crédits à court terme liés à l'activité de gestion du patrimoine, et l'acceptation d'un dossier de crédit est inhérent à la constitution d'un gage de monnaie et de valeurs mobilières (article 2 alinéa 13 et 59 à 61-1 du Code de Commerce Monégasque).

## c. Intérêts et commissions

Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultats prorata temporis.

Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

## d. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du droit au bail et des frais d'établissement et figurent au bilan pour leur coût historique. Le droit au bail que l'on doit considérer comme un pas de porte n'est pas amorti.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements pratiqués sont calculés selon la méthode linéaire et sur la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

Aménagements et agencements	10 ans
Logiciels et matériel informatique de	1 à 3 ans
Mobiliers et matériels de	5 à 10 ans
Frais d'établissements	3 ans
Matériel de transport	5 ans

## e. Divers

Suites aux décisions du Conseil d'Administration lors de la constitution, Dresdner Bank Monaco SAM, a l'obligation de solder toutes les opérations de change comptant et terme ne peut rester en position de change qu'à concurrence de la contre valeur Euro 5 000 par devise.

Toutes les opérations de placements ou d'emprunts trésorerie doivent être conclues avec Dresdner Bank Luxembourg et Dresdner Bank Monaco n'a pas le droit de rester en position de taux.

Les concours accordés aux clients sont soumis à l'autorisation du «service risques» de Dresdner Bank Luxembourg qui statue sur le bien fondé de l'octroi du crédit en fonction des garanties apportées et en respectant les ratios et règles en usage du CRB 2002.03 du 12 décembre 2002.

## 2 - Contre-valeur de l'actif et du passif

<b>NOTE 1 CONTRE-VALEUR DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN MILLIERS D'EUROS</b>			
	<b>2006 EURO</b>	<b>2006 DEVICES</b>	<b>TOTAL</b>
Total de l'actif	28.098	934	29.032
Total du passif	28.100	932	29.032

## 3 - Créances et dettes sur les établissements de crédits

<b>NOTE 2 CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS EN MILLIERS D'EUROS</b>							
	<b>AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS</b>			<b>OPERATIONS AVEC LE GROUPE</b>			
	<b>2006</b>			<b>2006</b>			
	<b>EURO</b>	<b>DEVISES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>EURO</b>	<b>DEVISES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>
<b>ACTIF</b>							
Comptes ordinaires	2.952	69	3.021	1.504	204	1.708	4.729
Prêts Banques				21.544	657	22.201	22.201
Créances rattachées				22	1	23	23
<b>TOTAL</b>	<b>2.952</b>	<b>69</b>	<b>3.021</b>	<b>23.070</b>	<b>862</b>	<b>23.932</b>	<b>26.953</b>
<b>PASSIF</b>							
Comptes ordinaires					16	16	16
Emprunts Banques				100		100	100
Dettes rattachées							
<b>TOTAL</b>				<b>100</b>	<b>16</b>	<b>116</b>	<b>116</b>

## 4 - Opérations avec la clientèle

<b>NOTE 3 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE EN MILLIERS D'EUROS</b>			
	<b>2006 EURO</b>	<b>2006 DEVISES</b>	<b>TOTAL</b>
Comptes ordinaires débiteurs	97	1	98
Prêts à échéance fixe	100		100
Créances rattachées			
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>1</b>	<b>198</b>
Comptes ordinaires créditeurs	3.946	330	4.276
Comptes à terme	15.344	586	15.930
Dettes rattachées	17		17
<b>TOTAL</b>	<b>19.307</b>	<b>916</b>	<b>20.223</b>

## 5 - Ventilation selon la durée résiduelle

<b>NOTE 4 VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE DES CREANCES ET DETTES EN MILLIERS D'EUROS</b>			
	<b>&lt;1 mois</b>	<b>NON VENTILES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACTIF</b>	<b>27.128</b>	<b>23</b>	<b>27.161</b>
Comptes ordinaires Banques	4.729	1	4.730
Prêts Banques	22.201	22	22.223
Comptes ordinaires clients	98		98
Crédits Clients	100		100

	<1 mois	NON VENTILES	TOTAL
<b>PASSIF</b>	<b>20.322</b>	<b>17</b>	<b>20.339</b>
Comptes ordinaires Banques	16		16
Emprunts Banques	100		100
Comptes ordinaires clients	4.276		4.276
Compte à terme clients	15.930	17	15.947

## 6 - Immobilisations Incorporelles et corporelles

<b>NOTE 5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES EN MILLIERS D'EUROS</b>			
	VALEUR ACHAT	AMORTISSEMENTS 2006	VALEUR RESIDUELLE
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>732</b>	<b>48</b>	<b>684</b>
Droit au bail	588		588
Frais d'établissement	120	46	74
Logiciel	24	2	22
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>881</b>	<b>45</b>	<b>836</b>
Mobilier	196	7	189
Matériel informatique	28	4	24
Matériel de bureau	4	1	3
Agencements	409	17	392
Matériel	178	131	165
Voiture	66	3	63
<b>ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.617</b>	<b>93</b>	<b>1.524</b>

## 7 - Autres Actifs et Passifs

<b>NOTE 6 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS EN MILLIERS D'EUROS</b>		
	NOTES	2006
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>5</b>	<b>95</b>
Débiteurs divers		18
Dépôts de garantie		77
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>5</b>	<b>161</b>
Créditeurs divers Etat		29
Cotisations salariales		61
Divers		71

## 8 - Comptes de régularisation

<b>NOTE 7 COMPTES DE REGULARISATION EN MILLIERS D'EUROS</b>		
	NOTES	2006
<b>Comptes de régularisation Actif</b>	<b>6</b>	<b>48</b>
Charges constatées d'avance		47
Divers		1

<b>Comptes de régularisation Passif</b>	<b>6</b>	<b>325</b>
Charges à payer		322
Divers		3

9 - Charges générales d'exploitation

<b>NOTE 8 CHARGES D'EXPLOITATION EN MILLIERS D'EUROS</b>		
	<b>NOTES</b>	<b>2006</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>8</b>	<b>890</b>
Salaires et traitements		716
Charges sociales		174
<b>AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>		<b>1.035</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1.925</b>
Au 31 décembre 2006, l'effectif se compose de 11 personnes dont 7 cadres.		

10 - Fonds propres

Le capital de la société est divisé en 10 000 actions de dix mille euros chacune, libérées intégralement et souscrites en numéraire à la souscription. La majorité des actions est détenue par Dresdner Bank Luxembourg, qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2006, la perte de Euro 1.793.196,93 est affectée en report à nouveau déficitaire et le total des fonds propres s'établit à Euro 8 206 603.07.

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

—  
**Exercice clos le 31 décembre 2006**  
—

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2006 pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

\* Le total du bilan s'élève à 20.032.389,10 €

\* Le compte de résultat fait apparaître une perte nette de 1.793.196,93 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2006, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2006 et le résultat de l'exercice clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 1<sup>er</sup> mars 2007.

Les Commissaire aux Comptes,

Bettina DOTTA

Roland MELAN